

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



Rapport d'évaluation

Master Linguistique

Université Nice Sophia Antipolis

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 25/08/2017

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017

Champ(s) de formation : Sciences de l'Homme et de la société

Établissement déposant : Université Nice Sophia Antipolis

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

La mention de master *Linguistique* de l'université Nice Sophia Antipolis (UNS) est une formation en deux ans, à finalité recherche, comprenant cinq parcours débutant dès la première année de master (M1) : *Linguistique générale et théorique*, *Analyse de discours et linguistique textuelle*, *Variation et changement linguistique*, *Langage et sciences cognitives*, et *Langue française*.

Les débouchés sont de deux ordres : la recherche fondamentale et donc la poursuite d'études en doctorat ou la recherche appliquée avec l'enseignement en école de langue, l'orthophonie ou l'ingénierie linguistique.

Analyse

Objectifs

L'objectif privilégié par le master *Linguistique* est, de manière assez naturelle, la poursuite d'études en doctorat et l'insertion dans le milieu de la recherche et de l'enseignement supérieur, dans des domaines à dominante linguistique comme les sciences du langage, les sciences cognitives ou l'approche linguistique d'une langue particulière. La formation entend cependant ouvrir à un grand nombre de champs de recherches différents en rapport avec l'étude de la langue, des recherches plus appliquées, notamment grâce au parcours *Langage et sciences cognitives*. Les débouchés listés sont alors variés, comme la traduction, l'ingénierie linguistique, l'orthophonie, la publicité, la politologie, la gestion de la connaissance, la gestion de projets et de compétence, ou le métier de concepteur social. La formation entend ainsi préparer les étudiants aux insertions possibles dans des emplois non académiques, clairement repérés, malgré la difficulté reconnue des étudiants à « valoriser leurs compétences dans le secteur privé ».

Organisation

Le master est organisé avec une unité d'enseignement (UE) commune à l'ensemble des parcours à chacun des trois premiers semestres (S1, S2 et S3) et un jeu d'options donnant à chaque parcours sa couleur spécifique. Le quatrième semestre (S4) est exclusivement consacré à la rédaction du mémoire. La formation semble à première vue manquer d'unité, notamment par le caractère apparemment séparé du parcours *Langue française*. Cependant, la mutualisation importante des cours (notamment par l'offre importante d'options) semble donner une réelle unité à la formation tout en permettant de prendre en compte la diversité du recrutement. Toutefois, le grand nombre d'options va de pair avec une très grande disparité en heures d'enseignement au sein du même parcours. De plus, on peut s'étonner de la très grande variation des volumes horaires offerts par les différents enseignements. Par exemple, au S3 du parcours *Langues et sciences cognitives*, un enseignement de 40 heures de cours magistraux (CM) intitulé « développement des fonctions cognitives », et un enseignement de 18 heures CM intitulé « anthropologie sensorielle », offrent le même nombre de crédits européens (ECTS), c'est-à-dire cinq.

Positionnement dans l'environnement
<p>La mention de master <i>Linguistique</i> est adossée à l'unité mixte de recherche (UMR) bases, corpus, langage (UMR 7320) qui comporte quatre équipes de recherche : dialectologie, diachronie, phonologie ; logométrie et corpus politiques, médiatiques et littéraires ; linguistique de l'énonciation ; langage et cognition. On peut s'étonner que le dossier ne mentionne pas l'école doctorale de rattachement, d'autant que la poursuite d'études en doctorat est l'objectif privilégié de la formation.</p> <p>La place importante accordée au transdisciplinaire, même si cela est surtout vrai pour le parcours <i>Langage et sciences cognitives</i>, révèle une bonne intégration dans différents champs de formation de l'établissement. En effet, ce parcours fait intervenir des enseignements de sciences du langage, de psychologie, d'anthropologie, d'ethnologie, d'informatique et de philosophie, dispensés par des enseignants-chercheurs (EC) de ces disciplines.</p> <p>S'agissant de la région, la formation semble complémentaire de celle délivrée à Aix-Marseille Université, mais le dossier ne mentionne aucune collaboration avec cet autre établissement.</p> <p>Enfin, et malgré l'objectif en direction du secteur non académique, aucun partenariat au-delà du monde universitaire n'est décrit.</p>
Equipe pédagogique
<p>L'équipe est diversifiée et relativement nombreuse. Elle est composée de sept maîtres de conférences (MCF), trois professeurs des universités (PR), un chargé de recherche (CR), deux directeurs de recherche (DR) et un chargé de cours (enseignant dans le secondaire). Les sections du Conseil national des universités (CNU) sont variées car sont représentées les sections 7 (sciences du langage), 8 (langues et littératures anciennes), 9 (langue et littérature françaises), 11 (langues et littératures anglaises), 16 (psychologie) et 73 (cultures et langues régionales).</p> <p>Un PR est responsable du master (suite à la recommandation du précédent rapport), avec un co-responsable du parcours <i>Langage et sciences cognitives</i> (PR de psychologie) en raison du caractère résolument pluridisciplinaire de ce parcours.</p> <p>La coordination est jugée difficile dans le dossier. On se demande alors s'il n'aurait pas été plus simple de fonctionner avec un responsable par parcours. Le dossier fait état d'une réunion biannuelle des enseignants, ce qui n'est peut-être pas suffisant.</p>
Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études
<p>Les effectifs ne sont pas donnés dans le dossier et ne font donc l'objet d'aucune analyse. Grâce aux annexes, on peut voir que les effectifs, bien qu'en hausse sur la période, demeurent très modestes. Ils sont en moyenne d'un peu moins de 20 inscrits en M1 et un peu moins de 9 en M2. Si le dossier affirme que certains parcours sont plus attractifs que d'autres, les chiffres des inscrits étant donnés pour l'ensemble de la mention, cette assertion ne peut pas être confirmée. De même, le dossier affirme que la plupart des inscrits ne proviennent pas de l'établissement car ils viennent de l'étranger, mais aucune donnée n'est fournie sur le sujet.</p> <p>S'agissant des taux de réussite, ils sont plutôt faibles puisque l'on compte en moyenne 50 % de réussite en M1 et 33 % en M2, avec seulement trois diplômés pour l'année 2014-2015, dernière année pour laquelle les données sont fournies (des données plus récentes auraient été appréciées).</p> <p>On ne compte qu'une seule poursuite en doctorat sur la période, ce qui est extrêmement faible compte tenu de l'objectif principal de cette formation, le devenir des autres étudiants, diplômés ou non, demeurant inconnu.</p>
Place de la recherche
<p>L'articulation de la formation avec l'UMR semble très bonne. Les étudiants de M2, voir certains M1 participent aux activités du laboratoire, en assistant aux conférences et en participant aux ateliers ou aux programmes de recherches. De plus, les enseignements ont lieu dans les locaux de l'UMR. Enfin, on peut noter l'intégration du séminaire du laboratoire dans la maquette du master.</p>
Place de la professionnalisation
<p>S'agissant de la professionnalisation, le dossier donne assez peu d'éléments en dehors de la poursuite en doctorat (en vue d'un emploi dans la recherche publique). Il n'y a aucun professionnel non académique dans l'équipe pédagogique. On note la présence de quatre professionnels dans le Conseil de perfectionnement (dont un MCF) mais ce Conseil ne s'est pas encore réuni.</p> <p>Compte tenu de la poursuite réduite en doctorat (un seul étudiant sur la période), on s'étonne que rien ne semble mis en place pour aider la quasi-totalité des étudiants pour faire un projet professionnel et, plus globalement, s'insérer dans le monde professionnel.</p>

Place des projets et des stages
La maquette de formation ne comprend aucun projet tuteuré, dispositif jugé peu en rapport avec la linguistique et aucun stage. On compte quelques rares stages effectués dans le cadre de programmes de recherches (agence nationale pour la recherche par exemple).
Place de l'international
La mobilité entrante est relativement importante, compte tenu des effectifs, puisque la formation reçoit entre deux et cinq étudiants par an sous convention ERASMUS. En revanche, la mobilité sortante est très faible (entre zéro et deux par an). La formation ne bénéficie d'aucune collaboration internationale en dehors du rayonnement de l'entité de recherche d'adossément. Le projet de créer un master conjoint avec l'université de Liège semble être une bonne piste. Un cours de langue étrangère (l'anglais est conseillé) est présent à chacun des trois premiers semestres de la formation.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite
La formation est ouverte aux titulaires de différents types de licence (<i>Sciences du langage, Lettres modernes, Français langue étrangère, Langues anciennes, Langues vivantes, Psychologie</i>). Pour les étudiants étrangers, on procède à un examen du dossier d'équivalence (mais l'on ne connaît pas la composition de la commission d'évaluation ou les critères utilisés). Si les étudiants sont jugés en difficulté, on leur propose de suivre des cours de troisième année de licence, mais il n'y a pas de dispositifs de remise à niveau formels. Compte tenu des taux de réussite, plutôt faibles, et du taux d'encadrement, plutôt élevé, on s'étonne que l'aide à la réussite ne soit pas plus développée dans ce master.
Modalités d'enseignement et place du numérique
Les enseignements sont donnés en présentiel, quelques enseignements ayant lieu par le biais de la visio-conférence. Ils sont sous forme de cours magistraux et travaux dirigés intégrés. Aucune procédure spécifique n'existe, autre que celle prévue par l'UNS, pour accueillir des publics à besoins ou statut particuliers. Le numérique ne semble pas avoir une place importante dans la formation. En effet, le dossier ne fait mention d'aucune pratique pédagogique en lien avec le numérique, malgré l'importance de ces outils notamment pour la lexicologie ou les sciences cognitives.
Evaluation des étudiants
Le contrôle continu intégral (CCI) est la règle depuis la rentrée 2014, ce qui permet un meilleur suivi des étudiants. Les épreuves sont de nature variée allant du devoir sur table au dossier préparé à distance. Les règles de compensation présentées dans le dossier manquent de clarté. En effet, la compensation entre le S1 et le S2 du M1 est « laissée à l'appréciation du jury ». De plus, le jury du second semestre de M2 se tient en octobre, ce qui peut poser problème aux étudiants pour des poursuites d'études (participation à la campagne pour les contrats doctoraux, inscription dans d'autres masters ou préparation à des concours...). Enfin, une note inférieure à 10/20 au mémoire empêche l'obtention du M2 quelle que soit la moyenne générale.
Suivi de l'acquisition de compétences
Cet item n'est pas renseigné dans le dossier sinon pour dire que le suivi de compétences se fait dans le cours de préparation à la rédaction du mémoire. Il est urgent que l'équipe pédagogique se saisisse de la question des compétences acquises par les étudiants, ce qui leur permettrait sans doute de pouvoir les valoriser en dehors de la poursuite d'études en doctorat.
Suivi des diplômés
Le suivi des diplômés est fait par l'établissement. Le dossier insiste sur le fait que le nombre de répondants aux enquêtes est faible et donc que les données ne sont que partielles. Pour autant, et malgré le faible effectif, l'équipe n'envisage pas de faire elle-même des enquêtes d'insertion professionnelle.

Pour finir, le dossier se contredit à quelques lignes d'intervalle. En effet, il est dit d'une part qu'il est impossible de connaître le devenir d'étudiants étrangers rentrés dans leur pays et d'autre part, il est indiqué dans les points forts que les étudiants étrangers trouvent un emploi une fois rentrés chez eux.

Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation

La charte de l'évaluation des formations validée par l'UNS en 2011 n'est pas appliquée par la formation. En effet, l'évaluation se fait de façon très informelle, par les étudiants notamment, ce qui semble permettre des améliorations, mais qui ne garantit pas totalement l'anonymat (de toute façon difficile avec de tels effectifs).

Un Conseil de perfectionnement a récemment été mis en place mais il n'a pas encore été sollicité. On peut le regretter car la période de l'autoévaluation d'une formation semble particulièrement propice à la participation d'une telle instance.

Le Conseil de département des sciences du langage semble être l'assemblée gérant les évolutions de la formation, mais son format paraît peu adapté en raison du caractère transdisciplinaire affirmé de cette formation.

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- Place de la recherche importante et bonne articulation avec les activités de l'entité de recherche d'adossment.
- Parcours diversifiés offrant une large gamme de thèmes de recherches.
- Équipe pédagogique pluridisciplinaire permettant un bon taux d'encadrement.

Points faibles :

- Absence de suivi des diplômés alors qu'ils sont très peu nombreux.
- Taux de réussite faibles en M1 et très faibles en M2.
- Place trop faible de la professionnalisation en dehors de l'enseignement et de la recherche alors que le nombre de poursuites en doctorat est très restreint (un seul sur la période).
- Absence de pratiques pédagogiques en lien avec le numérique.
- Aucune collaboration internationale mentionnée.

Recommandations :

La mention de master *Linguistique* est une formation d'un haut niveau de scientificité et d'exigences qui permet aux étudiants d'être en rapport avec la recherche « en train de se faire ». Mais le recrutement très ouvert semble entraîner des difficultés particulières compte tenu de ces exigences. Il serait indispensable que cette formation mette en place des dispositifs de soutien et de remise à niveau. De plus, et compte tenu du faible nombre de diplômés poursuivant en doctorat (un seul sur la durée du contrat), il paraît nécessaire de réfléchir à la professionnalisation en dehors des métiers de la recherche et de l'enseignement, en faisant participer des professionnels dans la formation par exemple, en développant des pratiques pédagogiques plus innovantes. La mise en place du suivi des diplômés serait également à mettre en place.

Observations de l'établissement

**OBSERVATIONS DE PORTEE GENERALE
SUR LE RAPPORT D'ÉVALUATION HCERES
MASTER LINGUISTIQUE**

Ref : C2018-EV-0060931E-DEF-MA180014903-019693-RT

Nice, le 25 avril 2017

Chers experts, chers collègues,

L'équipe pédagogique intervenant dans le master mention linguistique a pris bonne note du rapport d'évaluation de l'HCERES. Elle tient à remercier les évaluateurs pour leur travail, leur compte-rendu très détaillé, clair et objectif, ainsi que la synthèse effectuée dans un sens constructif.

Nous souhaiterions apporter quelques éclaircissements ou compléments d'information aux différents points qui ont été soulevés dans le rapport (points faibles et recommandations).

- Concernant le devenir des étudiants diplômés

OVE et DEVE vont poursuivre leur travail d'accompagnement en fournissant aux équipes les indicateurs nécessaires au suivi du devenir de leurs étudiants. Ces équipes sont ensuite en charge d'en faire l'analyse et surtout de déterminer et de mettre en œuvre des actions correctrices en cas de détection d'une dérive par rapport aux cibles inscrites dans le contrat d'engagement défini par l'équipe en début de contrat.

Les effectifs sont en hausse suite aux différents aménagements apportés au master, et devraient encore augmenter avec la nouvelle offre de formation, plus attractive et plus professionnalisante.

- Concernant la professionnalisation et la formation à la recherche en master

L'établissement demande à chaque projet de master de concevoir un PPR, projet professionnel et de recherche d'au moins 45 ECTS sur les deux années de formation et dont les objectifs sont justement doubles à savoir la formation par et pour la recherche et la professionnalisation. Nous souhaitons, en effet, que tous les étudiants de master acquièrent un socle de compétences dans ces deux domaines quelle que soit la coloration éventuelle spécifique que souhaite se donner le projet de formation.

Pour remédier à cette situation, bien analysée par l'équipe pédagogique, plusieurs modifications importantes interviendront dans le prochain contrat, qui sont signalées dans le dossier, parmi lesquelles :

- p. 6 : Dispositif de mise à niveau de certains étudiants dans les disciplines fondamentales (phonologie, syntaxe).

- p. 6 : Systématisation d'un bilan de compétences orienté vers les débouchés en Recherche et Développement
- p. 8 : Intervention envisagée de professionnels dont la spécialité coïncide avec les objectifs professionnels des étudiants
- p. 9 : Développer des collaborations internationales et créer un Master conjoint avec l'université de Liège
- p. 10 : intégrer les pédagogies innovantes (et le numérique)

Dans le prochain contrat, il est aussi explicitement prévu de "développer les stages et projets tuteurés" (p. 9). Il y aura notamment un stage en M1 et un stage ou un mémoire en M2 (selon la finalité choisie par l'étudiant : professionnelle ou recherche). Actuellement, quelques étudiants font déjà un stage en laboratoire, sur la base du volontariat.

- Concernant la réussite

Dans le prochain contrat, des aménagements dans les modalités de formation et d'évaluation nous permettent d'imaginer une meilleure réussite. La sélection sera aussi effectuée de manière à ce que les étudiants aient connaissance des attentes et des exigences. Leur nombre assez réduit somme toute nous permet aussi un encadrement de proximité que nous amplifierons.

- Concernant l'attractivité de la formation

Cet élément a été une des bases de la construction du projet d'accréditation de l'établissement. Nous attendons de la mise en place des portails en licence (portail SHS) une hausse de l'attractivité sur toutes ces disciplines et la période Enjeux sera un outil important que devront saisir les équipes pour une meilleure visibilité de leur discipline.

L'offre de licence proposera une mention dans ce domaine avec un seul parcours en L3 compte tenu des effectifs constatés sur le contrat et un effort a récemment été demandé aux équipes de réduire les propositions de projet de master. Les effectifs de L et de M ne justifie que d'une seule formation.

- Concernant les collaborations internationales

p. 5 : La mobilité sortante est très faible. [...] La formation ne bénéficie d'aucune collaboration internationale en dehors du rayonnement de l'entité de recherche d'adossement. Le projet de créer un master conjoint avec l'université de Liège semble être une bonne piste.

C'est pour cela qu'un parcours "Traitements informatique et linguistique du texte" a été proposé, en collaboration avec l'université de Liège (convention en cours d'élaboration).

Si la mobilité sortante reste faible, l'offre existe néanmoins. Nous mettons tout en œuvre pour accompagner les volontaires dans sa démarche, jusqu'à créer un contrat Erasmus pour le lui permettre (cela a été le cas pour l'université de Cambridge par exemple).

La suite du document apporte des éléments complémentaires sur les points soulevés dans le rapport en amont de la conclusion (points faibles et recommandations).

3) Positionnement dans l'environnement

p. 4 : *On peut s'étonner que le dossier ne mentionne pas l'école doctorale de rattachement.*

Il s'agit d'un oubli : ED86 "Sociétés, Humanités, Arts et Lettres" (SHAL), anciennement "Lettres, Sciences Humaines et Sociales".

p. 4 : *S'agissant de la région, la formation semble complémentaire de celle délivrée à Aix-Marseille Université, mais le dossier ne mentionne aucune collaboration avec cet autre établissement.*

Les domaines de spécialité des enseignants-chercheurs d'Aix-Marseille et de Nice sont assez éloignés et ont des spécificités différentes qui ne se chevauchent pas. Néanmoins, la complémentarité éventuelle des deux offres de formation va être évaluée, et un rapprochement pourrait prendre de cours partagés en visioconférence par exemple.

p. 4 : *Enfin, et malgré l'objectif en direction du secteur non académique, aucun partenariat au-delà du monde universitaire n'est décrit.*

Le Master, était jusqu'ici à finalité recherche. Dans le cadre du prochain contrat, il est clairement indiqué dans le dossier (p. 5) que nous avons le projet d'ouvrir nos formations au réseau local des entreprises implantées dans la région (Sophia Antipolis, Nice) qui exploitent des données textuelles (web, données clients, bases documentaires) et qui sont intéressées par des applications R&D nécessitant de l'expertise linguistique (extraction de données, sentiment analysis, étude d'image etc.). En outre, nous entretenons des rapports de plus en plus étroits avec l'École d'orthophonie et nous envisageons une collaboration accrue entre nos deux formations (p. 5).

4) Équipe pédagogique

p. 4 : *La coordination est jugée difficile dans le dossier. On se demande alors s'il n'aurait pas été plus simple de fonctionner avec un responsable par parcours.*

Il est explicitement prévu pour le prochain contrat une "meilleure répartition des responsabilités dans l'équipe pédagogique", afin de soulager le responsable du Master.

p. 4 : *Le dossier fait état d'une réunion biannuelle des enseignants, ce qui n'est peut-être pas suffisant.*

La circulation des informations est assurée quotidiennement par la responsable de la formation qui suit donc également à la fois le cursus des étudiants de manière individualisée et la coordination avec les enseignants des autres départements (cours mutualisés)".

9) Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite

p. 5 : *Si les étudiants sont jugés en difficulté, on leur propose de suivre des cours de troisième année de licence, mais il n'y a pas de dispositifs de remise à niveau formels. Compte tenu des taux de réussite, plutôt faibles, et du taux d'encadrement, plutôt élevé, on s'étonne que l'aide à la réussite ne soit pas plus développée dans ce master.*

Un dispositif d'aide (tutorat et remise à niveau) existait dans le passé. Le prochain contrat devrait permettre d'y remédier mais il faut noter que le dossier fait aussi état d'un "suivi personnalisé des étudiants (rendez-vous, mail), ce que des effectifs relativement modestes permettent" (p. 10). Il s'agit alors de cours particuliers bénévoles.

10) Modalités d'enseignement

p. 5 : Aucune procédure spécifique n'existe, autre que celle prévue par l'UNS, pour accueillir des publics à besoins ou statut particuliers.

Nous sommes au contraire particulièrement attentifs à ces situations et tous les cas particuliers sont pourtant pris en compte et traités au cas par cas, dans l'intérêt de l'étudiant, souvent avec des cours particuliers bénévoles mais peut-être pas dans un cadre formalisé en effet.

p. 5 : Le numérique ne semble pas avoir une place importante dans la formation. En effet, le dossier ne fait mention d'aucune pratique pédagogique en lien avec le numérique, malgré l'importance de ces outils notamment pour la lexicologie ou les sciences cognitives

L'UMR d'adossment ("Bases, corpus, langage") étant spécialisée dans les grands corpus informatisés, un certain nombre de cours sont en relation étroite avec le numérique, notamment dans la constitution et l'exploitation de corpus et de bases de données. D'autre part, le dossier indique que plusieurs enseignants utilisent le numérique dans leurs pratiques pédagogiques (p. 10).

Tout cela devrait se développer dans le prochain contrat, d'une part avec l'introduction du parcours pluridisciplinaire et international "Traitements informatique et linguistique du texte", et d'autre part avec la mise en place d'un MOOC.

10) Evaluation

p. 5 : Les règles de compensation présentées dans le dossier manquent de clarté. En effet, la compensation entre le S1 et le S2 du M1 est « laissée à l'appréciation du jury ». De plus, le jury [du S4] se tient en octobre, ce qui peut poser problème aux étudiants pour des poursuites d'études.

En Master Linguistique, les maquettes actuelles ne prévoient pas de compensation entre les semestres. Il y a des délibérations pour chaque semestre, mais au S4, les délibérations ont lieu en octobre, comme c'est le cas de plusieurs Masters de l'UNS (Cf. fichier "Erreurs factuelles").

Pour le Président de l'Université
Nice-Sophia Antipolis et par délégation,
La Présidente de la Commission de la
Formation et de la Vie Universitaire
du Conseil Académique


Sophie RAISIN